



## Négociation Télécom Les salariés entendus et respectés

*Parce que 5 organisations syndicales ont su entendre la grande majorité des salariés de la filière, confortées par leurs réactions massives à l'issue du CCE extraordinaire du 10 juillet 2008, l'accord relatif à l'évolution de la filière Télécom entrera en application au 1<sup>er</sup> janvier 2009.*

### **Les grandes avancées de l'accord :**

- suppression du statut modulé,
- reclassement de tous les opérateurs district,
- appel à candidature des salariés dès cet été pour les postes de RST avec priorité aux agents de la filière,
- valorisation de l'encadrement de proximité par des publications de postes de CST,
- versement de primes aux tours fixes et aux modulés,
- attribution d'un tour fixe pour tous les salariés en district,
- des jours supplémentaires en fonction des pauses de congés,
- reconnaissance de la polyvalence par une rémunération supplémentaire et pour une accession aux postes de RST,
- maintien des majorations en cas de suppression des P3 et garantie de maintien de la rémunération en cas de diminution des accessoires de salaire,
- des accompagnements en matière de formation pour permettre une évolution vers ces nouveaux métiers,
- ...

Tout au long de cette négociation, notre seul objectif a été de ne pas laisser les salariés seuls face à cette nouvelle organisation qui avec ou sans accord aurait été mise en place comme annoncée par la direction, avec des garanties à minima.

Aussi, aujourd'hui nous saluons la maturité et la lucidité des salariés de cette filière qui ont compris que les choses allaient, quoi qu'il arrive, évoluer. Notre responsabilité de syndicats signataires était d'encadrer cette

évolution dans le respect des nombreuses attentes des salariés qui jusqu'à lors étaient restées vaines.

### **Des questions sans réponse !**

Au-delà de l'issue favorable souhaitée par les agents, certaines réactions et prises de positions syndicales nous laissent pour le moins perplexes. La désunion syndicale face à une écrasante majorité d'avis favorables du personnel ne peut que nous inquiéter alors que d'importantes négociations doivent s'engager dès la rentrée.

Que faut-il penser de certains syndicats qui déclarent vouloir consulter la base ?

Est-ce réellement pour recueillir l'avis des salariés ou plutôt pour imposer leur propre point de vue ?

Ont-ils réellement pris conscience des attentes des salariés face aux futurs enjeux ?

En agissant ainsi, ils ont pris délibérément le risque de faire capoter cette négociation contre l'avis des salariés.

CFDT, CFE/CGC, FO, UNSA et SUD ont quant à eux refusé que cette négociation se termine par un nouvel échec, et ont négocié jusqu'au bout, arrachant lors des dernières réunions les garanties et contreparties indispensables.

***Dès demain, nous allons nous employer en tant que signataires de l'accord à suivre sa mise en place sur les premiers aspects de dimensionnement des équipes et sur l'ergonomie des postes de travail.***

***Nous entendons mener ce travail en étroite coordination avec vous et vous invitons dès à présent à solliciter nos élus qui nous ferons remonter vos remarques.***